

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de la séance du 09 Septembre 2022 à 19h30*

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Cozette Jean-Pierre, Grimal Jean-Luc, Grimal Cécile, Blot Lydie, Harrissart Richard, Gellynck Bernadette, Ricquebourg Perrine, Letupe Laurent, Levasseur Yohann, Pillon Marynes, Butez Christophe, Pichard Patricia

Pouvoirs: Mme Caule Delphine (à Marc Choisy)

Secrétaire de Séance : Mme Cécile Grimal

Lecture du compte rendu de la précédente réunion

### **Vidéoprotection**

Monsieur le Maire explique que pour finaliser le dossier de la vidéoprotection, il est nécessaire de déposer les demandes de subvention aux différents organismes (Département, Région...).

Les demandes de subventions seront déposées avec le devis de la société Cityprotect pour un montant TTC de 73 002 €.

Le conseil municipal donne son accord pour demander les subventions et charge monsieur le Maire de signer les documents s'y rapportant.

Dès que la préfecture aura validé le dossier, le conseil municipal se prononcera définitivement sur le choix de l'entreprise.

### **Subventions aux associations**

Le Conseil municipal après étude des dossiers et sur proposition de la commission communale, après délibération, décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations qui en ont fait la demande pour l'année 2022 :

- Club de Tir : 1000 €
- Société de Chasse : 400 €
- Espérance Rollotoise : 200 €
- Association colombophile : 450 €
- Comité des fêtes : 1000 €
- ACPG : 160 €
- Familles Rurales : 1000 €
- RAC : 1000 €

Une subvention d'un montant de 503 € sera également versée au RAC pour remboursement des frais liés à la fête communale et 300 € à l'association Familles rurales pour la sonorisation du 14 juillet.

Monsieur le Maire propose dorénavant de fixer un pourcentage de la subvention par rapport à la participation des membres aux manifestations communales. Il propose de prévoir une réunion d'information à l'attention des présidents d'associations.

Monsieur le Maire propose également de fixer une caution pour le prêt du matériel communal aux associations.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 300 € le montant de la caution.

Il sera également précisé sur le bon de retrait de matériel la date et l'heure de retrait et de retour.

## Questions diverses

### **Demande financement bus scolaire**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de madame La Directrice d'école qui sollicite la participation de la commune afin de financer un bus pour les 2 sorties prévues en octobre et avril à Compiègne.

Le conseil municipal donne son accord pour le financement 2/3 /1/3 avec la commune de Piennes-Onvillers.

### **Sensibilisation des associations**

Monsieur le Maire souhaite sensibiliser les associations qui utilisent les salles communales sur la consommation d'énergie afin que les responsables pensent à baisser le chauffage lorsqu'ils quittent les lieux.

### **Informations diverses**

- Monsieur le Maire fait part de plusieurs remarques qui lui ont été faites par les administrés concernant le manque de présence des conseillers municipaux aux manifestations organisées dans la communes et demande à chacun(e) de faire un effort en fonction de ses disponibilités.  
Il demande également que chaque conseiller partage les publications Facebook de la commune.
- Le repas des aînés se fera le dimanche 4 décembre.
- Les vœux du Maire auront lieu le 14 janvier 2023

Fin de séance 20h45